



HAL
open science

Étude de fonctionnement de deux prépositions en français à Maurice

Didier de Robillard

► **To cite this version:**

Didier de Robillard. Étude de fonctionnement de deux prépositions en français à Maurice. Travaux & documents, 1992, 01, pp.11–43. hal-02170710

HAL Id: hal-02170710

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02170710v1>

Submitted on 28 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ETUDE DU FONCTIONNEMENT DE DEUX PRÉPOSITIONS EN FRANÇAIS À MAURICE¹

Préalables

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un appel d'offre du CIRELFA² intitulé *Etude et gestion du multilinguisme*, et constitue une partie mineure des travaux effectués par une équipe de l'URA 1041 du CNRS dont le responsable était Daniel Baggioni, l'essentiel des thèmes abordés par cette équipe étant de nature plus sociolinguistique qu'intralinguistique.

Il s'agira, on s'en apercevra à la lecture de ce travail de première approximation, de tenter de systématiser des tâtonnements plus qu'autre chose, et de les confronter à un corpus réel, car il nous semble difficile, dans l'état actuel des choses au moins, d'aller plus loin.

Deux parti-pris ont présidé à ce travail. Le premier est de rompre avec la réflexion théorique globale qui a fait l'objet de certains de nos travaux récents (Robillard 1991, Robillard/Beniamino/Bavoux 1992) qui portaient sur l'élaboration d'une conception théorique des français "périphériques", "régionaux", "non standard" etc. (problème terminologique et théorique à propos duquel nous ne prendrons pas position ici). Il s'agit d'explorer concrètement quelques faits de variation selon une perspective purement intralinguistique, pour voir le problème

1. Je remercie Marie-Baptiste Cayré et Pierre Cellier pour leur lecture attentive de ce texte, et pour les suggestions de modifications, que je n'ai pas toujours pu effectuer par manque de temps, les délais de publications de la revue étant impératifs.

2. Conseil international de recherche en linguistique fondamentale et appliquée ; nous remercions le CIRELFA de nous avoir autorisé à publier cet article, par le biais de son Secrétaire général, M. Robert Chaudenson.

par l'autre bout, celui des "faits" de variation. Certes, on le sait bien, les "faits" sont toujours partiellement une création du chercheur, mais nous souhaitons faire abstraction de ce problème ici, afin d'aller droit aux phénomènes linguistiques eux-mêmes, en faisant le moins de détours théoriques possibles.

Le second parti-pris qui a été le nôtre ici consiste essentiellement à aborder cette description de manière "naïve", en faisant comme si la variété étudiée était une langue totalement inconnue, ce qui suppose d'abord la définition des concepts opératoires, puis l'évaluation de l'adéquation des faits recueillis à ces concepts, afin de vérifier si l'on a à gagner à procéder ainsi, ou si ce type d'approche constitue une perte de temps, sans aucun bénéfice. Cela suppose notamment que l'on décrive la (variété de) langue concernée *en soi*, et non pas, d'emblée, qu'on le fasse dans une perspective comparatiste (français "régional"/ français standard), comme cela est souvent le cas lorsqu'il s'agit de français "régionaux".

Collecte du corpus/ identification des faits pertinents

Parmi toutes les données que nous avons engrangées (à l'oral, par "participation observante" de francophones natifs, bilingues français-créole), seules celles qui étaient susceptibles de donner lieu à une analyse assez approfondie (plusieurs exemples différents) ont été retenues et livrées ici, d'où le choix de deux prépositions, **dans** et **avec** abondamment utilisées dans la variété décrite, dans deux contextes différents, l'un nominal, l'autre verbal, afin de faire varier les paramètres syntaxiques. Le choix de prépositions (parmi toutes les catégories possibles) est également motivé par les indications données dans le texte d'appel d'offre du CIRELFA, qui privilégie ce domaine à la frontière du syntaxique et du lexical. Il est à noter qu'il s'agit d'un corpus partiellement "reconstitué" dans la mesure où, à partir de nombreuses attestations glanées au cours des enquêtes, des énoncés-types ont été choisis comme représentatifs des données recueillies, afin d'éviter de livrer une masse d'énoncés plus ou moins identiques, avec pour seul le variable le lexique.

Nous ne développons pas plus les aspects méthodologiques sous-jacents à ce texte, car, d'une part, ils sont bien décrits dans le document de l'appel d'offre du CIRELFA ; d'autre part, nous souhaitons essentiellement ici, et contrairement à d'autres travaux effectués dans le cadre de l'appel d'offre *Le français en francophonie* de l'AUPELF-UREF, étudier les données linguistiques, de façon relativement indépendante de tout cadre théorique, lié par exemple à la conception globale que l'on peut avoir de la variation, ou de l'étude de la variation du français, etc., (Robillard 1991, Robillard/ Beniamino/ Bavoux 1992) par exemple.

Analyse syntaxique

La catégorie prépositionnelle

Nous avons choisi de nous référer en premier lieu à André Martinet (1979) en ce qui concerne la réflexion sur les critères définitoires de la catégorie "préposition". En effet, d'une part, ses propositions paraissent particulièrement claires, et, d'autre part, celles-ci se trouvent dans un ouvrage qui tente de proposer un système descriptif *global* de la langue française, ce qui le contraint à un minimum de cohérence sur l'ensemble de la langue. On sait bien que ce n'est pas le cas de tous les auteurs dans le domaine de la syntaxe : la technique qui consiste, pour tenter d'ordonner les faits relevant d'une catégorie, lorsqu'on s'intéresse à des secteurs spécifiques de la langue, à proposer des critères qui permettent de structurer parfaitement un secteur, au prix de la déstructuration des domaines voisins est particulièrement redoutable. Dès que l'on essaie de transférer les analyses faites pour un domaine à un autre, on s'aperçoit que l'on est obligé de tout remettre en cause, ce qui ne risque pas d'être le cas si l'on part des propositions de Martinet.

Pour A.Martinet donc :

"Les prépositions marquent la nature de la relation entre un déterminant et un noyau, lorsque ce déterminant et ce noyau sont

des monèmes, des synthèmes ou les syntagmes particuliers que sont les infinitifs [...]."

"Comme son nom l'indique, la préposition se place avant le déterminant dont elle précise la fonction [...] ou, si ce déterminant est le noyau d'un syntagme, avant ce syntagme [...]. Elle peut, à des fins stylistiques, être séparée de ce syntagme par quelque autre expansion : *Il se tenait debout, AVEC, à ses côtés, un chien de garde.*" (1979 : 141 sq.).

Les prépositions sont incluses dans la classe des fonctionnels, qui sont "des monèmes ou des synthèmes qui marquent la nature particulière d'une détermination." (1979 : 141 sq.), et qui comprennent, outre les prépositions, les subordonnants.

Elles se distinguent des autres éléments de la classe des fonctionnels par leurs latitudes combinatoires : alors que les prépositions, pour utiliser un critère négatif, sont compatibles avec des suites qui ne sont pas des propositions, les subordonnants, eux, peuvent marquer la mise en relation de propositions (1979 : 141 sq.).

La définition d'A.Martinet est, qui en sera surpris, essentiellement fonctionnelle, alors que celle de la *Grammaire d'aujourd'hui* est aussi morphologique, le premier trait retenu étant l'invariabilité des prépositions, ce qui peut surprendre, dans la mesure où ce trait n'est pas véritablement distinctif. La mise en relation apparaît cependant immédiatement après, puisque "*les prépositions* sont généralement présentées comme n'ayant pas, à proprement parler, de fonction : il s'agirait de simples outils de relation, de liens ou de pivots entre deux termes ; termes qui, eux seuls sont porteurs d'une fonction." (M.Arrivé, F.Gadet, M.Galmiche 1986 : 557).

On notera la plus grande prudence de ce dernier ouvrage, circonspection marquée par des prises de distance au moyen de dispositifs divers (conditionnel notamment) par rapport au contenu proposé. Par ailleurs, M.Arrivé, F.Gadet et M.Galmiche ajoutent plus loin un critère supplémentaire, celui de la hiérarchisation. En effet, ils font remarquer (1986 : 557-8), que la préposition marque généralement la frontière d'un

nouveau syntagme, hiérarchiquement inférieur au premier, la préposition étant solidaire du second syntagme, le syntagme *prépositionnel*. Deux points sont donc à examiner : le fait que ce qui suit la préposition est bien un syntagme, et la fonction de hiérarchisation des prépositions.

La fille de la voisine (exemple de Arrivé, Gadet et Galmiche) ne peut se transformer en **La fille de*, mais accepte la reformulation en *La fille*, ce qui atteste à la fois du passage d'un niveau hiérarchique à un autre, et de la non-solidarité de la préposition avec le déterminé, tout en soulignant le fait qu'il s'agit d'un véritable syntagme (*La fille de mon ancienne voisine*) et non pas d'une unité simple. En effet, si l'on y regarde de plus près, et du côté du syntagme prépositionnel cette fois, on s'aperçoit que *de la voisine* paraît en effet relativement plus cohérent que **la fille de*. Un argument auquel on pourrait recourir, et qui a l'avantage de ne pas faire intervenir le jugement du locuteur, est celui de la pronominalisation, qui prévoit des formes pour la reformulation de syntagmes nominaux prépositionnels : *Elle est la fille de la voisine* : *Elle en est la fille*. En outre on pourrait corroborer cela par le fait que les prépositions peuvent servir à mettre en relation un déterminant appartenant à la classe des pronoms (*La fille de celui-ci*), ou des noms propres (*La fille de Jean*) qui sont considérés comme substitués non pas d'une unité simple qui serait un nom, mais d'un syntagme nominal (Déterminant+nom).

On s'aperçoit donc, si l'on tente de faire la synthèse de ces considérations, que l'on peut retenir comme critères définitoires de la classe prépositionnelle en français, les traits suivants :

- 1° sur le plan syntaxique : (critère majeur)
 - a- le rôle de relateur (et de "fonctionnel")
 - b- le rôle de marqueur de hiérarchie/ de marqueur de détermination (le déterminant étant non lié à une proposition mais à un syntagme) ;
- 2° sur le plan morphologique, l'invariabilité. Ce critère n'est cependant pas vraiment discriminant, et ne peut intervenir que comme critère d'appoint.

Nous nous en tiendrons donc là, pensant détenir un outil conceptuel suffisamment explicité pour commencer la description, même s'il est, à l'évidence, imparfait et encore assez fruste.

Ont été retenus pour cette analyse deux éléments réputés *a priori* prépositionnels, **dans** et **avec** dans deux contextes syntaxiques différents, à dominante nominale pour **dans** et à dominante verbale pour **avec**.

Il convient d'abord, pour obéir au parti-pris de "naïveté" adopté, de vérifier qu'il s'agit bien d'éléments appartenant à la classe des prépositions.

Vérification du statut prépositionnel de dans et avec dans le corpus

Corpus :

DANS³ :

1. Mets ça **dans** sa place
2. Tire ça **dans** le sac
3. Un collier **dans** le cou
4. Un foulard **dans** sa tête
5. Un bracelet **dans** sa main
6. Des savates **dans** ses pieds
7. Un bracelet **dans** son bras
8. Il était coupé partout **dans** sa tête, **dans** les lèvres, **dans** ses mains

AVEC⁴ :

10. Un peu de baise **avec** toi
11. Je suis plein **avec** toi

3. Noter le parallélisme avec les formes attestées en créole mauricien, par exemple dans le fameux séga : /sapo lapaj dâ mo latet, kalpa dibwa dâ mo lipje, sâg lapo dâ mo lerê [...]/.

4. Pierre Cellier fait remarquer, à ce stade, que AVEC est partout affecté du trait [+destination] sauf en 12 où cela coïncide avec le trait [-Animé], piste intéressante à explorer.

12. Qu'est ce que tu vas faire **avec** ces outils ? (Français standard= "de")
13. Envoie la boule **avec** Jean
14. Tous les piquants sont rentrés **avec** lui, dans sa tête
15. Mettre un suppositoire **avec** lui
16. Demander un rendez-vous **avec** le docteur
17. Le livre est **avec** Jean.

Ces prépositions satisfont au critère morphologique de l'invariabilité. Il reste donc à vérifier que les autres critères (rôle de relateur-subordonnant) sont vérifiés.

Il n'est pas nécessaire, ici, de procéder à ce test, énoncé par énoncé, ce que nous avons fait, et que le lecteur peut refaire pour vérification. En effet, en prenant deux phrases-témoin à titre d'échantillon, on s'aperçoit que :

1° les prépositions jouent bien le rôle de relateur :

3a. **Un collier le cou*

13a. **Envoie la boule Jean* ⁵

2° la relation est bien de nature hiérarchique, puisque l'on peut effacer le syntagme prépositionnel plus facilement que le syntagme qui joue le rôle de noyau :

3b. *Un collier*

3b'. **dans le cou* ⁶

13b. *Envoie la boule*

13b'. **avec Jean*

On s'aperçoit évidemment que le statut de 3b. et de 13b. ne sont pas identiques, l'un relevant d'un noyau nominal, l'autre verbal.

5. Impossible avec la même prosodie et la même courbe intonative qu'en 13, mais réalisable, (jussif), avec une pause après "boule".

6. Une fois encore, ces syntagmes sont réalisables, mais seulement avec une mise en situation et en contexte particuliers, et avec une intonation qui en fait des énoncés à part entière, du type "En plein dans le mille".

Les traits définitoires de la classe prépositionnelle semblent bien se réaliser ici, ce qui se confirme par le fait que les syntagmes prépositionnels peuvent être expansés (et sont donc bien des syntagmes et non des unités simples) :

- 3c. *Un collier dans son cou* de taureau
 13c. *Envoie la boule avec ton partenaire* Jean

Une vérification supplémentaire est nécessaire, pour s'assurer que les éléments réputés prépositionnels ont toute leur autonomie, et ne font pas partie d'unités plus grandes, qu'il s'agisse de syntagmes nominaux figés ou de lexèmes verbaux. Il faudra examiner plus loin s'il ne s'agit pas d'inclusion d'unités (libres par ailleurs dans la langue) dans le lexème lui-même (dans le cas du lexème verbal surtout), ou de relation plus ou moins étroites : valence ou association (Blanche-Benvéniste / Deulofeu / Stefanini / Van den Eynde 1987). En effet, il est clair, dans les critères proposés plus haut, que la préposition doit servir à lier des syntagmes, ce qui suppose que les unités mises en rapport par la préposition demeurent autonomes, et que la préposition elle-même garde toute son autonomie (contre exemple : le verbe *Faire avec*, dont on rend mieux compte du fonctionnement en posant qu'il s'agit davantage d'un lexème verbal fait de deux morphes que d'un quelconque verbe *faire*).

DANS :

1. Mets ça **dans** sa place
2. Tire ça **dans** le sac
3. Un collier **dans** le cou
4. Un foulard **dans** sa tête
5. Un bracelet **dans** sa main
6. Des savates **dans** ses pieds
7. Un bracelet **dans** son bras
8. Il était coupé partout **dans** sa tête, **dans** les lèvres, **dans** ses mains

On ne s'attardera pas aux énoncés 3 à 8, dans la mesure où il est clair que les unités du syntagme prépositionnel peuvent être expansées, et que l'on peut y substituer d'autres lexèmes (*Un collier dans sa main gauche, un collier dans son pied malade*).

Le cas de 1 et 2 sera traité de manière plus appropriée avec la série d'exemples concernant **avec**, puisqu'il s'agit d'un contexte verbal et non nominal :

DANS :

1. Mets ça **dans** sa place
2. Tire ça **dans** le sac

AVEC :

10. Un peu de baise **avec** toi
11. Je suis plein **avec** toi
12. Qu'est ce que tu vas faire **avec** ces outils ? (Français standard= "de")
13. Envoie la boule **avec** Jean
14. Tous les piquants sont rentrés **avec** lui, dans sa tête
15. Mettre un suppositoire **avec** lui
16. Demander un rendez-vous **avec** le docteur
17. Le livre est **avec** Jean

Il est en effet légitime de se demander, dans le cas de ces énoncés, s'il ne s'agit pas d'unités "complexes", où des signifiants qui sont par ailleurs dans la langue habituellement catégorisés comme des verbes et des prépositions constitueraient ici des éléments (des morphes) intégrés à des lexèmes verbaux (comme *pomme* dans le lexème nominal *pomme de terre*)⁷.

Abordons d'abord le cas de 10, dont on peut légitimement se demander s'il s'agit bien d'un contexte verbal. D'une part, il est clair qu'il s'agit d'une forme prédicative, dont le thème est fourni par le contexte linguistique préalable ou la situation de communication, puisque l'on ne rencontre ce type d'énoncé qu'en guise de commentaire d'un fait posé antérieurement. Il n'en reste pas moins que "prédicat" ne peut être assimilé à "verbe", l'un faisant état d'une fonction en discours, l'autre d'une catégorie de langue supposant des propriétés morphologiques et syntaxiques. On peut faire

7. Renvoyons ici à l'examen détaillé de *pomme de terre* que fait A.Rey dans *Le lexique, images et modèles* (Armand-Colin, Collection *linguistique*), et qui montre que ces cas ne sont parfois pas aussi simples qu'ils en ont l'air à première vue.

apparaître le caractère verbal de cet énoncé en l'exprimant au passé :

10a. *Y avait un peu de baise avec toi*

Cela fait apparaître le fait que la fonction "prédicat" est portée, au présent, par une courbe intonative ascendante particulière au présent, qui rend "superflue" la présence d'un lexème verbal, celui-ci n'apparaissant que lorsqu'il devient nécessaire de tenser l'énoncé, ou lorsqu'au lieu de la forme "zéro" (état statique du thème) de la prédication il est nécessaire de faire émerger le sème [+dynamique] :

10b. *un peu de baise qui lève avec toi là*

On peut maintenant mieux juger de cet énoncé, et il apparaît alors assez clairement que **avec** ne fait pas partie du lexème verbal/prédicatif, et demeure autonome :

10b. *beaucoup de baise avec toi*

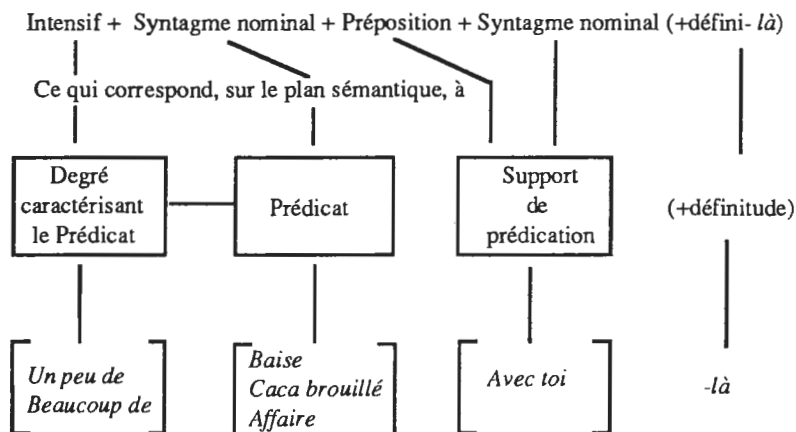
10c. *un peu de caca brouillé⁸ avec toi*

10d. *un peu de baise dans cette maison-là*

Il est donc clair qu'il s'agit d'une structure formée non pas par un lexème verbal, mais par un moule syntaxique (de "surface") (qui permet toutes les substitutions) sur le modèle⁹ :

8. Une mise au point s'impose peut-être face aux lecteurs qui ne sont pas habitués à la "verdeur" de la variété de langue décrite, qui, du fait de sa position basse dans une diglossie interdialectale (français standardisant/français régional "vernaculaire") prend à sa charge des situations de communication où l'intimité des relations rend probable l'apparition de signifiants perçus comme plus "grossiers" par le locuteur de français standard qu'ils ne le sont par les locuteurs de la variété concernée eux-mêmes : par exemple "un type" = "un couillon". Il ne s'agit donc pas, de notre part, d'une sélection d'exemples qui se complairait dans la scatologie et le registre injurieux !

9. Les catégories proposées ici sont approximatives, et visent plus à illustrer l'autonomie des éléments étudiés qu'à les caractériser réellement.



On peut donc en conclure à l'autonomie totale des éléments, le sens global n'étant pas produit par un figement d'éléments stables ailleurs, mais par une structure syntaxique prédictible permettant la substitution. Par conséquent, **avec** fonctionne ici non pas avec un élément verbal ou prédicatif sur sa gauche, mais avec un nominal (*baise*, etc.), qui lui même, selon le cas, est lié soit à un verbe à proprement parler, soit à une structure prédicative manifestée par l'intonation au moins.

Les énoncés suivants doivent donc être examinés :

DANS :

1. Mets ça **dans** sa place
2. Tire ça **dans** le sac

AVEC :

11. Je suis plein **avec** toi
12. Qu'est ce que tu vas faire **avec** ces outils ? (Français standard= "de")
13. Envoie la boule **avec** Jean
14. Tous les piquants sont rentrés **avec** lui, dans sa tête
15. Mettre un suppositoire **avec** lui
16. Demander un rendez-vous **avec** le docteur
17. Le livre est **avec** Jean

Faut-il considérer les éléments gravitant autour du verbe comme constituant une même unité lexématique verbale ou comme doués d'autonomie, telle est la question qui se pose maintenant.

Le premier type de substitution auquel on peut penser est celui qui consiste à remplacer **dans** et **avec** par les prépositions auxquelles on recourrait, pour le même sens, en français standard¹⁰ (sauf dans le cas de 11, où l'équivalent n'existe pas en standard) :

DANS :

- 1e. Mets ça à sa place
- 2e. Tire ça **du** sac

AVEC :

- 11e. Je suis plein **de** toi
- 12e. Qu'est ce que tu vas faire **de** ces outils ?
- 13e. Envoie la boule à Jean
- 16e. Demander un rendez-vous **au** docteur
- 17e. ?Le livre est **chez** Jean

Les énoncés 14 et 15 ne peuvent subir ce test, par défaut de prépositions candidates à la substitution, les structures syntaxiques étant trop différentes en français standard. Quant à 17, le sens obtenu est sensiblement différent lorsqu'on utilise **chez** à la place de **avec** (**avec** est plus abstrait que **chez** (dans cet exemple au moins¹¹, qui implique un lieu concret). Si l'on fait varier l'élément verbal, on peut obtenir : ?*Le livre se trouve avec Jean*, en conservant un sens comparable à la phrase originelle, mais une acceptabilité suspecte, confirmée par le fait que *Etre* ne peut être remplacé par les autres statifs : devenir, sembler, etc. Il paraît plus sage d'écartier la forme *Etre avec*, son fonctionnement semblant relever plus de celui d'un lexème verbal dont les éléments sont inséparables que du syntagme

10. On peut se demander dans quelle mesure cette opération est légitime : peut-on accepter de faire cette substitution, entre variétés de langues, alors que l'on ne le fait pas entre "langues" ?

11. A l'inverse de ce qui se produit dans des exemples tels que "Chez Balzac, Chez Rousseau".

libre, ce qui ôte à **avec** une partie de son autonomie, donc, par ricochet, une partie de son caractère prépositionnel.

Terminons donc l'examen des énoncés ayant accepté la substitution avant de proposer d'autres tests pour les énoncés "récalcitrants" envers ce type de test.

DANS :

1. Pose ça **dans** sa place
2. Enlève ça **dans** le sac

AVEC :

12. Qu'est ce que tu vas fabriquer **avec** ces outils ?
(Français standard= "de")
13. Donne la boule **avec** Jean

Aucune substitution plausible n'a été trouvée pour 11 et 16, les synonymes potentiels (16 "solliciter" par exemple) étant d'un autre registre de langue, le seul possible étant assez douteux :

16f. ?Chercher un rendez-vous **avec** le docteur

Quant à 16, la forme de base *Etre plein* ne peut commuter avec aucune autre forme équivalente, on devra donc se contenter de la substituabilité de *avec/ de* pour en conclure à l'autonomie de *avec*, en considérant que dans les suites du type *Etre plein de faire ça*, l'infinitif peut être considéré comme une forme verbale assimilée à un nom, au moins en ce qui concerne son fonctionnement avec les éléments à sa gauche. Les compléments de type verbal peuvent suivre un infinitif à sa droite, ce qui provoque, en cas de pronominalisation, l'insertion de pronoms à gauche de l'infinitif.

Il semble donc, à ces exemples près (et à l'exception de 17), que l'autonomie des constituants de ces structures soit vérifiée : on nous dispensera de faire ici la démonstration de la substituabilité des éléments figurant dans les groupes prépositionnels (*place, sac, outils, Jean*) ; nous avons effectué avec succès les tests de substituabilité.

Il reste donc à traiter 14 et 15 :

14e. Tous les piquants sont rentrés **avec** lui,
dans sa tête

15e. Mettre un suppositoire **avec** lui

L'énoncé 14. propose une sorte de commutation entre avec lui et dans sa tête, implicitement posés comme plus ou moins équivalents par la structure de la phrase, une formulation étant plus précise que l'autre quant à l'endroit de la pénétration. On peut donc légitimement en conclure à l'autonomie de **avec**.

On peut entretenir plus de doutes en ce qui concerne 15. Si l'on accepte l'équivalence de *lui* et d'un prénom, tous deux ayant le statut syntaxique de syntagmes nominaux, on peut avoir :

15f. ?Il a mis un suppositoire à Jean

Le point d'interrogation marque le fait que si cet énoncé ne paraît pas absolument impossible, il est peu plausible dans la variété étudiée. Mais on peut apporter un fait nouveau en faisant état de l'énoncé :

15g. Il a mis un suppositoire (=Il se l'est mis lui-même [...])

Doit-on considérer donc, dans ce cas, que l'on a affaire à deux lexèmes *Mettre un suppositoire* et *Mettre un suppositoire avec + syntagme nominal* ? Dans un cas comme dans l'autre, le fait que *avec* puisse être remplacé par *à* dans certains contextes (à+nom propre/ nom commun) plaide plutôt pour l'autonomie de **avec**.

Nous nous trouvons donc par conséquent, dans le cas de tous les énoncés proposés au début (sauf 17, suspect), devant de véritables prépositions, manifestant toutes les propriétés attribuées à cette classe d'unités. Il est à noter que l'examen "naïf" apporte déjà des données intéressantes, en permettant d'exclure certains exemples douteux, qui auraient sans doute été retenus au sein du corpus sans cette précaution.

Homogénéité ou hétérogénéité des unités

On peut donc, maintenant que l'appartenance des unités à la classe prépositionnelle est vérifiée, se pencher sur une autre question, celle qui consiste à vérifier successivement :

1° s'il s'agit, dans le cas d'**avec** et de **dans**, et dans tous les exemples retenus, d'une seule et même unité, ou de plusieurs, s'il s'avère, sous l'identité des signifiants, que le sens de ces unités n'est pas exactement le même à chaque fois.

2° s'il s'agit des mêmes unités prépositionnelles qu'en français standard, ou d'homonymes.

Rappel des contextes :

DANS :

1. Mets ça **dans** sa place
2. Tire ça **dans** le sac
3. Un collier **dans** le cou
4. Un foulard **dans** sa tête
5. Un bracelet **dans** sa main
6. Des savates **dans** ses pieds
7. Un bracelet **dans** son bras
8. Il était coupé partout **dans** sa tête, **dans** les lèvres, **dans** ses mains

AVEC :

10. Un peu de baise **avec** toi
11. Je suis plein **avec** toi
12. Qu'est ce que tu vas faire **avec** ces outils ? (Français standard= "de")
13. Envoie la boule **avec** Jean
14. Tous les piquants sont rentrés **avec** lui, dans sa tête
15. Mettre un suppositoire **avec** lui
16. Demander un rendez-vous **avec** le docteur

Il semble de bonne méthode de reconduire le type de traitement effectué plus haut, en examinant séparément les

contextes nominaux et les contextes verbaux, quitte, dans ce dernier cas, et puisqu'il s'agit de sémantique, à dissocier **dans** de **avec**.

On rappellera la valeur sémantique de ces prépositions sur le plan purement syntaxique, valeur qui découle, comme on l'a vu plus haut, du simple fait de catégoriser ces unités comme prépositions, ce qui suppose un rôle de relateur établissant une relation hiérarchique entre les éléments mis en relation. Si le premier aspect ne pose pas de problème particulier (fonction de relateur), le second devra être examiné de manière plus détaillée, surtout dans les contextes verbaux, où il est plus délicat de parler de "hiérarchisation" ou de "détermination" pour caractériser la relation établie entre un noyau verbal et les éléments qui sont mis en relation par le biais d'une préposition.

Dans en contexte nominal

Il s'agit des exemples 3, 4, 5, 6 et 7.

8. Il était coupé partout **dans** sa tête, **dans** les lèvres, **dans** ses mains

Rappelons tout d'abord le fait que dans le cas de la mise en rapport de noms par la préposition **dans**, la caractérisation de cette relation comme marquant la relation hiérarchique et déterminative ne pose aucun problème : il est clair que la mise en relation ne peut se dispenser de la préposition (**Un collier le cou*), que celle-ci est solidaire du groupe hiérarchiquement dépendant (*3. dans le cou, un collier v/s *Le cou, un collier dans*). Cette relation est de type hiérarchique (**dans le cou v/s Un collier*), et déterminative : d'une part, la présence du syntagme prépositionnel restreint l'extension sémantique du noyau nominal de gauche, d'autre part, sur le plan syntaxique, dans certains cas, le syntagme prépositionnel peut être reformulé sous forme adjectivale (pseudo-adjectifs) (*Une blessure dans l'oeil -> une blessure oculaire*), mais, il est vrai, dans une autre variété de langue, ce qui pose un délicat problème de méthode que nous ne soulèverons pas ici pour ne pas compliquer, comme

à plaisir, les choses, ce qui renverrait l'analyse du corpus à des horizons de plus en plus lointains.

On peut penser rendre compte de ce que ces unités ont en commun sur le plan sémantique en faisant appel au sème [+Locatif]. Cependant, il est probable que [+Locatif] ait au moins deux valeurs, une très concrète (lieu spatial), et une autre beaucoup plus abstraite.

Lorsqu'il s'agit de la relation concrète, la reformulation par Etre+ lieu ou par des formes comme "se trouve dans" est possible :

- 3h. *Un collier dans le cou*
 3i. ?*Le collier se trouve dans le cou*
 3j. [...] *dans son cou*
- 4h. *Un foulard dans sa tête*
 4i. *Le foulard est dans sa tête*

Par contre **dans** peut traduire une mise en relation non pas accidentelle, contingente, (*Le collier n'est pas dans sa tête mais sur la table*), effectuée en relation à un lieu concret, mais une **propriété** perçue comme constitutive de l'objet, au moins dans une stratégie caractérisante temporaire, qui relèverait plus d'un processus de **discours** (signification négociée en interaction) que d'une forme relevant de la **langue** (formes dont la légitimité échappe à la situation d'énonciation, puisque codée socialement) :

Ce n'est pas un collier dans la main, mais un collier dans la cheville ¹²

Certes, dans ce cas, on peut paraphraser par "qui se trouve[...] ", mais la probabilité que l'on rajoute "qui se trouve **habituellement**" est très forte, le trait étant ainsi présenté comme permanent, en quelque sorte constitutif de l'objet décrit.

12. On est d'ailleurs tenté, dans ce cas, d'écrire un "collier-dans-la-main" pour montrer la solidarité entre les éléments.

Par ailleurs, sur le plan des déterminants présents dans le syntagme prépositionnel, le sème [+Personnel] ou [+Possessif] est improbable, puisque trop lié à une situation particularisée. (C'est d'ailleurs, *a contrario* ce que l'on observe dans la détermination (lieu concret) dans le cas de 3i./ 3j : le [+défini/+possessif] *son*. est préféré au [+défini] *le*.)

? *Ce n'est pas un collier dans sa main, mais un collier dans sa cheville*

Ce n'est pas un collier dans la main, mais un collier dans la cheville

On a d'ailleurs fortement l'impression qu'il s'agit d'un syntagme "**figé en discours**", dont la fonction est de pallier un déficit lexical (adjectif ou syntagme nominal) perçu comme provisoire. L'expression bizarre "figé en discours" se justifie par le fait que l'on peut rendre compte de ce fonctionnement par une construction qui a valeur de syntagme lié (marqué notamment par l'intonation), qui ne passe jamais en langue parce que ce type de construction s'oppose à la norme, étant particulièrement malcommode d'ailleurs face à des constructions qui ne tardent pas à se substituer à ces syntagmes encombrants : par exemple "un collier de cheville", si l'utilisation en devient fréquente, et suscite la création néologique. Il s'agit donc d'une forme respectant les structures potentielles de la langue, mais qui n'est pas sélectionnée par la norme sociale, qui lui préfère d'autres formes.

Il semble bien, dans les exemples examinés, qu'ils s'agisse effectivement de la même unité **dans** dans tous les cas de figure, mis à part le fait que, comme on s'en est aperçu, **dans** peut avoir une valeur locative [\pm Concrète], si l'on fait abstraction du fait que, lorsqu'il a la valeur [-Concret] il perd un peu de son autonomie, étant "figé en discours".

Dans en contexte verbal

1. *Mets ça dans sa place*
2. *Tire ça dans le sac*

Ces deux exemples, on l'a vu soulèvent également la question du degré de figement des suites *mettre là* et *tirer de là*. La question a été posée plus haut, en relation avec le degré d'autonomie syntaxique des prépositions, ce qui répond indirectement à cette question : si la préposition est considérée comme autonome, c'est qu'il n'y a pas figement, et on s'en tiendra à cette position.

Le sémantisme de **dans** dans ces contextes est-il stable, et comparable à celui qui est décrit plus haut ? Le sème [+Locatif] semble bien à l'oeuvre ici, mis à part le fait que l'opposition [\pm Concret] ne semble pas pertinente ici. Cela suffit-il pour que l'on se résolve à traiter **dans** comme deux unités, l'une en contexte verbal, l'autre en contexte nominal ?

Plusieurs ordres de raisons s'y opposent : d'une part, on a vu, en ce qui concerne **dans** en contexte nominal, qu'il s'agit d'une potentialité de **dans** qui se réalise dans des suites "figées en discours" si l'on accepte cette formulation curieuse, qui confère à cette propriété une certaine fragilité ; d'autre part a-t-on vraiment intérêt, dans la mesure où la présence du trait [\pm Concret] est prédictible en fonction de paramètres syntaxiques clairs, à en rendre compte sur le plan lexical, et n'a-t-on pas intérêt plutôt à poser une règle syntaxique pour expliquer l'univocité de **dans** en contexte verbal ? En toute rigueur, aucune des deux solutions n'a d'avantage décisif sur l'autre tant qu'il s'agit d'un fait unique, puisque de toute façon il faut formuler une règle, l'enjeu, dérisoire, étant de savoir, si l'on parle en termes concrets, s'il faudra en faire part dans des grammaires (syntaxe) ou dans un dictionnaire (lexique). Par contre, si l'on rencontrait des exemples, dans le cas d'autres prépositions, ayant un fonctionnement identique, cela ferait pencher la balance en faveur du traitement syntaxique, dans ce cas plus économique que le traitement lexical. Le blocage du trait [-Concret] appliqué au trait [+Locatif] pourrait être une propriété prédictible, et concernerait donc des ensembles comprenant plus d'une unité. Nous n'avons pas d'argument pour trancher dans un sens plutôt que dans l'autre, dans l'état actuel des éléments en notre possession. En attendant, il semble plus cohérent, puisqu'il s'agit d'un phénomène isolé, de le considérer comme un problème lexical, touchant une seule unité.

Avec (en contexte verbal)

8. *Il était coupé partout dans sa tête, dans les lèvres, dans ses mains*
12. *Qu'est ce que tu vas faire avec ces outils ? (Français standard= "de")*
13. *Envoie la boule avec Jean*
14. *Tous les piquants sont rentrés avec lui, dans sa tête*
15. *Mettre un suppositoire avec lui*
16. *Demander un rendez-vous avec le docteur*

Une première étape consisterait à se poser la question du statut syntaxique des syntagmes prépositionnels : il est établi qu'il ne s'agit pas d'éléments du lexème verbal, il reste donc le statut de compléments de verbe ou d'associés (Blanche-Benvéniste et alii 1987).

Les tests habituellement proposés sont d'un maniement délicat, dans la mesure où l'on peut souvent trouver une formulation pronominale pour les syntagmes prépositionnels ci-dessus, sans que l'on puisse être certain que la formulation pronominale corresponde exactement à la même variété de langue que la syntaxe prépositionnelle de départ, problème déjà rencontré plus haut et volontairement ignoré.

Dans le cas des phrases 12-16, la substitution par un pronom est toujours possible (12. *Qu'est-ce que tu vas en faire ?* 13. *Envoie lui la boule.* 14. [...] *Lui sont rentrés dedans.* 15. [...] *Lui mettre un suppositoire.* 16. [...] *Lui demander un rendez-vous.*). Cela n'est bien sûr pas suffisant pour que l'on en infère qu'il s'agit de compléments de verbe. La préposition permet l'introduction d'un élément nouveau dans la réaction du verbe, et, comme souvent¹³ cela modifie le sens du verbe à des degrés divers, de sorte qu'il semble bien que l'on doive considérer ces syntagmes prépositionnels comme faisant partie de la valence du verbe. A la réflexion d'ailleurs, on arrive

13. "Manger" et "Manger ça" par exemple, le premier étant plus abstrait que le second : "Le bébé mange déjà" (=une aptitude), la seconde forme faisant état d'un procès plus précis. Pierre Cellier critique ici le terme "abstrait", préférant, avec quelque raison, opposer "procès" (=abstrait) à "événement" (=concret).

à la même conclusion à propos de 11 (qui avait été exclu), l'introduction d'un complément modifiant - également sensiblement le sens du verbe.

On pourrait discuter à perte de vue sur la question de savoir si l'introduction d'un élément de valence constitue ou non un élément décisif qui permet de traiter l'unité verbale postulée au départ comme plusieurs unités séparées ou si tel n'est pas le cas. Il est en effet clair que cela a de multiples avantages (précision, clarté de la description) et inconvénients (multiplication des unités verbales se ressemblant, espace occupé dans un dictionnaire), l'essentiel étant, lors d'une description linguistique globale, d'essayer d'effectuer des descriptions homogènes, où les mêmes critères s'appliquent partout de manière identique.

En ce qui nous concerne, l'essentiel est le fait qu'il ne s'agisse pas de lexèmes verbaux constitués par un verbe et une préposition (du type *Etre plein avec* comme ci-dessus), mais qu'il soit question soit de valence, soit d'association, ce qui confère à la préposition un certain degré d'autonomie.

En effet, on s'aperçoit bien que la catégorisation de la préposition comme faisant partie du lexème verbal, de la valence ou de l'association consiste à catégoriser la *relation* des éléments dépendant du verbe, sur un continuum plus ou moins artificiellement fragmenté par les frontières des catégories du chercheur, qui, lui-même tend à structurer ce continuum en se laissant influencer par les instruments dont il dispose (notamment l'utilisation de la pronominalisation). Il s'agit toujours du même problème : caractériser le type de relation établi entre le verbe et sa "périphérie" par le critère du degré de solidarité de la relation. Lorsqu'on parle de lexème verbal on pose que ce qui semble périphérique est si étroitement associé au verbe que l'on a intérêt à considérer qu'il s'agit d'un élément du lexème verbal, l'effet de sens produit étant trop important pour qu'on en fasse un élément périphérique (du type *Il faut faire avec* en français oral), ce qui se marque fréquemment par des constructions spécifiques. La description sous forme d'élément valenciel fait état d'une relation étroite, mais dotée d'un certain jeu : la pronominalisation (formulation abstraite, qui permet de

neutraliser d'éventuels effets dûs au lexique) montre que l'élément lexical peut varier dans une certaine mesure, mais que la relation est assez codifiée : pour reprendre un exemple de Claire Blanche-Benvéniste, le verbe *chanter ça* n'est pas le même que *le chanter* : *ça* est [-Personnel], *le* est [\pm Personnel] : dans un cas on peut *Chanter une chanson*, dans l'autre, le poète peut *Chanter Laure*, ou *sa beauté*. Les contraintes modifiant le sens du verbe sont de nature plus abstraites, en quelque sorte à mi-chemin entre le lexique et la syntaxe : un modèle syntaxique est imposé, mais le lexique reste relativement libre. L'association décrit le cas des verbes dont le sens de base n'est pas affecté, ou l'est de manière très marginale, par des compléments facultatifs. On peut, bien sûr, imaginer autant de cas intermédiaires que l'on voudra, avec des exemples comme *le hisser* (français de Maurice), où la contrainte est trop subtile pour apparaître sous forme codée dans la formulation pronominale : *le* ne peut être *que* [+Humain] si on veut signifier "entraîner quelqu'un à faire quelque chose" la même contrainte frappant le sujet du verbe. Sur ce continuum, on peut peut-être considérer que le saut qualitatif décisif se fait entre le point où l'élément périphérique est considéré comme faisant partie du lexème verbal lui-même, et les autres cas, ce qui nous évite (provisoirement au moins !) de devoir traiter plus longuement cette question d'un intérêt secondaire pour nous.

Dans tous ces cas, en ce qui concerne la préposition *avec*, on a affaire à des sens très divers, si bien d'ailleurs que l'on a l'impression d'une certaine vacuité sémantique d'*avec*, qui a uniquement un sens grammatical (=mise en rapport hiérarchique), prenant une coloration sémantique en raison de la valeur lexicale du complexe verbe + complément de verbe (*Je suis rentré avec lui, dans le cinéma/ Le piquant est rentré avec lui, dans son bras*).

Si l'on accepte cette description de *avec*, dont le signifié est donc réduit à sa dimension syntaxique, on ne peut donc qu'admettre une seule unité *avec*. Cela explique d'ailleurs l'exclusion de l'autre unité *avec*, celle qui figure dans le lexème *Etre avec*, où, si l'on accepte de conférer un sens à un élément compris dans un lexème, ce qui n'est pas légitime puisque c'est l'association des morphes qui produit le sens, *avec* aurait un

sens lexical assez consistant : "en possession de". Dans la mesure où un seul verbe peut se trouver à gauche de **avec** lorsqu'il a ce sens, on est logiquement conduit à en conclure à leur indissociabilité, même si des fonctionnements de type prépositionnel sont à l'oeuvre dans ce type de phrase¹⁴, puisque l'on ne dispose pas de contexte permettant de prouver que ce qui est abusivement considéré comme le sens de **avec** ici existe dans un autre contexte, et en est donc indépendant ! Sauf à recourir à des arguments diachroniques, cela ne peut en effet être démontré, par la comparaison, abusivement toujours, puisqu'il s'agit de tranches synchroniques différentes, le sens de **Etre** et de **avec** avant et après insertion dans le complexe lexical, puisqu'il est probable en effet, que, compte tenu de leur sens, le signifié "en possession de" relève plus de **avec** que de **Etre**, somme toute dépourvu de tout sens lexical, son rôle se bornant à mettre deux éléments en rapport (*Pierre est son père / Pierre est avec son père*).

Bilan

Si l'on tente de faire le bilan des constats effectués, on peut les résumer ainsi :

1° **Dans** a une valeur lexicale *variable* :

En contexte *verbal*, il ne peut qu'avoir un sens [+locatif/ +concret] ;

En contexte *nominal* il peut avoir deux valeurs [+locatif/ ±concret], cette variation étant liée à un figement relativement plus fort dans le cas où il signifie [-concret], si l'on accepte l'idée de "figement en discours" ;

14. Notons d'ailleurs que la terminologie linguistique (sauf ignorance de notre part, ce qui est d'ailleurs tout à fait plausible) n'est pas prévue pour décrire ce type de phénomène : nous avons parlé de "verbe" de "préposition", là où il faudrait inventer des termes du type "verboïde", "prépositionoïde" (suivant en cela A.Martinet lorsqu'il parle de "verboïde" pour les "verbes" intégrés à une proposition subordonnée), comme on parle de "morphé" pour des signifiants qui sont par ailleurs des morphèmes, dès lors qu'ils sont intégrés à un lexème du type "pomme/de /terre".

2° **Avec** est quasiment vide de sens lexical (en langue), conservant essentiellement un sens grammatical, le sens lexical n'émergeant qu'en contexte.

Comparaison de avec et dans en français périphérique de Maurice et en français standard

Une fois faite l'analyse ci-dessus, qui essaie de faire apparaître, avec d'évidentes limites, un fragment de système linguistique, et n'analyse pas une occurrence isolée pour la confronter immédiatement à son homonyme du français standard, on peut passer à une autre perspective, comparative cette fois, visant à situer le système du français régional face au système du français standard, pour autant qu'il soit accessible par le biais d'un dictionnaire du français standard (voir Annexe). Nous ne revenons bien entendu pas sur tous les problèmes théoriques qui surgissent lorsqu'on compare des données recueillies à l'oral, dans une situation de francophonie périphérique, à la description donnée du français standard ou "hexagonal" dans un dictionnaire. Il est bien clair que la seule comparaison qui serait légitime consisterait à comparer nos données à d'autres de même nature (oralité, non prescriptivité), mais cela semble impossible en l'état actuel de la description du français hexagonal.

Le sens d'**avec** en français standard semble nettement plus circonscrit que celui que nous pouvons reconstituer à partir de notre corpus : le simple fait que le *Petit Robert*, puisse donner un sens de nature lexicale à **avec**, même en fractionnant l'entrée **Avec** en quatre sous-unités suffit à démontrer cela, lorsqu'on oppose cela à la diversité des significations relevées dans notre corpus qui nous a conduit à poser un signifié purement grammatical pour **avec**.

Il est par ailleurs intéressant de constater que tous les sens de **avec** relevés dans le *Petit Robert*, peuvent se réaliser dans le français à Maurice, ceux que nous avons relevés se rajoutant aux premiers.

En ce qui concerne **dans**, les choses sont semblables : à côté des sens de **dans** figurant dans le *Petit Robert*, et qui se rencontrent en français à Maurice, cette préposition a d'autres significations, que l'on peut décrire comme plus générales que celles de **dans** en français standard, puisque le signifié [+Intériorité] est largement débordé par un sens qui est plus abstrait, et que l'on pourrait paraphraser en disant qu'il s'agit d'une mise en rapport prenant un sens plus précis en contexte (la composante lexicale fournissant, pour l'essentiel ce sens). Il est cependant certain que **dans** ne se restreint pas au marquage de l'intériorité puisque l'on peut, en français de Maurice, *avoir des bracelets dans les bras*, alors que le locuteur de français standard aurait plutôt tendance à dire le contraire : *les bras dans des bracelets* !

Insistons sur le fait que ces constats ne permettent pas d'apprendre quoi que ce soit sur la genèse de ces prépositions en français de Maurice (d'autant plus qu'il s'agit de prépositions "primaires" en français, et d'unités attestées de manière très ancienne : il en irait autrement de l'étude de la préposition "au niveau de"), la comparaison avec le français standard, contemporain, étant non pertinente dans ce cas. Seule la confrontation avec des attestations dialectales anciennes permettrait de cerner cet aspect (cf. R. Chaudenson 1974 : 687-689, 746, 958-960, à propos des sources dialectales de ces formes).

En revanche, la confrontation avec le français standard permet de faire ressortir certaines caractéristiques du français de Maurice qu'il conviendra de vérifier sur des corpus plus larges et diversifiés (autres prépositions, autres secteurs de la langue : lexique "purement lexical" par exemple).

Un premier type de questionnement "naïf" permet de désamorcer un étonnement somme toute légitime, quoique ethnocentrique¹⁵, celui du locuteur de français standard, habitué

15. C'est cependant aux locuteurs natifs de français standard de le dire. Ces lignes, sous notre plume, relèvent d'une attitude qui correspond à une sorte de "rôle de composition", dans la mesure où nous sommes locuteur natif de la variété régionale !

à des prépositions à sémantisme plus réduit et plus précis, stupéfait de voir que même avec un sens aussi diffus que celui de ces prépositions dans cette variété de français, la signification se construit de manière somme tout satisfaisante, au moins dans les registres et situations de communication dans lesquels cette variété de langue fonctionne généralement. Quoique empreinte d'ethnocentricité (ce qui tendrait à la discréditer), cette attitude permet de mettre à jour les différences de fonctionnement que l'on a coutume d'observer dans ces situations, ce qui, à ce titre, rend ce questionnement intéressant. La commutation avec "à" et "de" (prépositions les plus "vides" de sens en français) effectuée plus haut montre bien que ce fonctionnement est loin d'être particulier à la variété décrite, et concerne un mécanisme général du français, même standard, et que l'emploi de ces prépositions ne fait que mobiliser des mécanismes de compensation (si l'on accepte de prendre le standard comme étalon) généralisés en français, mais peut-être moins fréquemment mobilisés en français standard que dans la variété décrite ici.

D'une part, dans un certain nombre de cas ci-dessus, le contexte étroit apporte suffisamment d'informations pour lever tout risque d'ambiguïté : cela est particulièrement clair pour "un collier dans le cou", "des savates dans ses pieds", "un bracelet dans son bras", segments qui ne laissent pas beaucoup de marge à l'interprétation ; il suffit, par le biais d'un élément, de mettre en rapport (par exemple au moyen de "+") "collier" + "cou" pour reconstituer le sens probable.

Les informations contenues dans le contexte étroit ne suffisent pas toujours à éliminer toute ambiguïté : on peut imaginer être coupé "dans" sa tête ("tête" au sens de "crâne" ayant le sème [+vacuité intérieure] nécessaire à la réalisation du sens de "couper à l'intérieur de la tête"), et "tirer dans le sac" peut avoir un autre sens que "retirer"/ "enlever". Dans le cas de "tirer", seul le recours à un sens de "tirer" qui n'existe pas dans la variété régionale de français permettrait une autre interprétation que celle qui signifie "ôter", puisque l'autre sens de "tirer" (traction) est pris en charge par le verbe "hisser". En ce qui concerne "coupé dans sa tête", l'ambiguïté demeure, mais reste cependant hautement improbable, surtout en contexte large,

avec la mise en série "dans la tête", "dans les lèvres", dans les mains", qui met en jeu des référents dénués du sème [+vacuité], le seul sème restant mobilisable étant "intérieurité" (sur la face interne des mains, des lèvres).

Le dernier facteur à invoquer pour rendre compte du fonctionnement somme toute satisfaisant de ces prépositions dont le sens est "dilué"¹⁶, face à leurs homonymes du français standard, est bien entendu le fonctionnement de ces prépositions dans le cadre de la communication en face-à-face, qui, si besoin est, permet une communication métacommunicative et métalinguistique pour lever toute ambiguïté, et permet d'expliquer cet usage par le principe d'économie : compte tenu du peu de risque d'ambiguïté durable (sur plusieurs échanges) en situation de face-à-face, il est légitime que l'encodage soit moins contraint.

Une dimension qui, à la réflexion est assez gênante dans ce type de réflexion concerne, et c'est assez classique, le sens du terme "sens", puisque, on l'a fréquemment constaté, il s'agit d'un paramètre que l'on sait très mal mesurer, voire évaluer. Lorsqu'on dit, par exemple, que le "sens est le même", à l'intérieur de quelle "fourchette" sémantique est-il identique ? Par ailleurs, mais on s'arrêtera là à ce stade, dans quelle mesure, lorsqu'on parle de transfert de rôle sémantique de la préposition au micro-contexte, ne s'agit-il pas, corrélativement, de transfert de l'effort de production de sens de l'encodeur au décodeur ? Si cela se vérifie, dans quelle mesure est-il légitime de parler d'"économie", puisque l'économie, du point de vue de l'encodeur n'est en fait qu'un transfert d'effort sur le décodeur ? Cela conduirait à penser, peut-être, que la production de sens suppose toujours un effort constant de production de sens, qui se répartit simplement de manière différente entre les participants à l'acte communicatif ? Certaines variétés miseraient beaucoup sur un effort de production de sens investissant sur le

16. Ou "blanchi" comme disent certains linguistes influencés par le "bleached" des anglo-saxons, improprement traduit : il faudrait dire plutôt "décoloré", ou mieux, "rendu transparent" (n'ayant plus de sens lexical, et ne conservant qu'un sens grammatical, comme dans l'histoire de "homme" -> "on" en français).

contrat social institutionnalisé dans la sphère de la **langue** (réglage fin du rapport signifiant/ signifié des langues standard), d'autres sur une connivence plus fluide et encodée de manière plus souple, établie en **discours** (situation commune, communauté culturelle), ce qui expliquerait le phénomène de "figement en discours" décrit dans le cas d'**avec**, plus haut, qui serait admissible à des degrés divers, selon le type de situation de communication, de communauté linguistique par exemple.

Conclusion

En conclusion, on peut tenter de faire le bilan de la réflexion menée sur différents plans, notamment celui de la méthode de description, puis celui des résultats produits par cette méthode.

Il est peu légitime de faire l'évaluation d'une méthode lorsqu'elle a été mise à l'épreuve sur un corpus si petit, et il ne peut s'agir de conclusions autres que provisoires. Un mot d'abord de l'approche "naïve" qui a présidé à l'étude de ces prépositions. Comme cela a été signalé plus haut, cette approche est assez "lourde" et fastidieuse. Elle a cependant l'avantage de filtrer, dès le départ, les "indésirables" du corpus, en excluant les éléments dont on peut douter qu'il s'agisse de véritables prépositions. Sur le plan de la constitution du corpus, il semble bien cependant que la démarche adoptée ici, et qui a consisté à examiner un micro-système, et non pas des unités isolées, ait son utilité. En fait, on peut regretter (mais cela sera un regret que l'on pourra toujours faire, dans tous les cas), que le système examiné soit trop restreint, omettant par exemple d'étudier le fait que, puisque **avec** prend un sens très abstrait et général, il n'est plus seulement comitatif, sens pris en charge dans la variété décrite par une forme plus lourde : **ensemble avec** : "Je vais ensemble avec Jean". Par ailleurs, les résultats obtenus ici confirment le fait qu'il est de bonne méthode de dissocier deux dimensions de l'analyse : d'une part, la description du système en soi, indépendamment des autres variétés de français, ce qui n'exclut nullement, d'autre part la comparaison, souvent

féconde, avec le fonctionnement d'autres variétés. Ce qui paraît peu légitime donc, c'est l'étude d'une variété *à travers* une autre.

Il est également intéressant de constater que l'étude de ces prépositions montre que c'est la dimension *lexicale* de ces éléments qui est la plus affectée, la dimension proprement *syntactique* l'étant relativement peu, puisque ces éléments fonctionnent bien comme des prépositions (mise en relation hiérarchisante), les modalités de mise en relation des éléments, leurs fonctions n'étant pas différentes de ce qui s'observe en français standard. Il conviendrait de se poser, sur le plan théorique, la question de savoir s'il ne s'agit pas d'un résultat découlant du choix de l'instrument analytique de départ, qui a consisté à poser une définition de la préposition somme toute très classique, ce qui occulte peut-être certains phénomènes particuliers, même si, intuitivement, tel ne semble pas être le cas.

La variété de français étudiée semble bien fonctionner selon les règles observées ailleurs (en l'occurrence en français standard), même si, lorsque l'on compare terme à terme des signifiants, tel n'est pas le cas (*avec* en français standard et *avec* dans cette variété spécifique), ce qui semble rendre cette approche peu souhaitable en ce qui concerne une approche descriptive, même si cela peut être utile sur le plan pédagogique pour attirer l'attention d'apprenants sur les différences de sens et de fonctionnement dans les deux variétés. Sur le plan diachronique donc, celui de la genèse de ces structures particulières, et si l'on se fondait sur cet ensemble beaucoup trop microscopique, il n'y aurait aucune raison théorique et nécessaire de poser que des facteurs spécifiquement régionaux (contacts de langues, univers d'expérience ou de référence différents) aient eu un impact quelconque sur la langue¹⁷. Sur le plan synchronique par contre, même si l'on ne trouve aucune trace de régionalité dans ces structures, il n'en demeure pas moins que l'on pourrait considérer ces structures comme "régionales" essentiellement parce que ces différences qui ne

17. Voir d'ailleurs Chaudenson 1974 : 687-689, 746, 958-960, à propos des sources dialectales de ces formes.

doivent rien à la régionalité sont néanmoins érigés en symboles identitaires de régionalité.

Didier DE ROBILLARD

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

URA 1041 du CNRS

Université de La Réunion

ANNEXE

Extraits *sélectifs* du *Petit Robert*. (1989). Toutes les conventions ne sont pas respectées - par ailleurs, les coupures de texte n'ont pas été indiquées, car elles auraient été trop nombreuses).

Avec :

I.

1° Marque le RAPPORT : présence physique simultanée ; accord moral entre une personne et qqn ou qqch.

Voir : **préfixe co-, auprès, à , de, comme.**

2° Marque des relations quelconques entre personnes.

3° Opposition. *La guerre avec l'Allemagne.*

Voir : **contre, entre.**

4° En tête de phrase. *Avec vous, avec lui, il n'y a que l'argent qui compte* : à vous entendre, à l'entendre.

◇ En ce qui concerne (qqn). *Avec ce gaillard-là, on ne sait jamais à quoi s'en tenir.*

II. Marque la SIMULTANEITE.

1° En même temps que. *Se lever avec le jour.*

Voir : préfixes **sym-, syn.**

2° Addition, adjonction.

Voir : **ainsi que, et.**

3° Présence simultanée d'éléments qui contrastent.

Voir : **malgré.**

4° En tête de phrase. Etant donné la présence de.

5° Marquant l'accompagnement. *Une robe avec des dentelles. garnie de.*

III. Marque le MOYEN, la MANIERE.

1° A l'aide de, grâce à , au moyen de.

Voir : **à, par, moyennant.**

2° Manière. *J'accepte avec plaisir.*

IV. Adv. familier. (Choses) : *Il a pris son manteau et il est parti avec.*

Dans :

Préposition indiquant la situation d'une personne, d'une chose par rapport à ce qui la contient.

1° Marque le lieu. Objet rangé dans une boîte. Etre dans Paris.

Voir : **En, au milieu, parmi, au sein, faire partie, chez.**

2° Marque la manière. Etre dans une mauvaise position. Tomber dans la misère.

Voir : **d'après, selon, à , avec.**

3° Marque le temps, indique un moment, une époque.

Voir : **au cours de, lors de, pendant.**

4° DANS LES, marquant l'approximation : un chiffre voisin de.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé M./ Gadet F./ Galmiche M. 1986 *La grammaire d'aujourd'hui*. Flammarion. 720 p.
- Blanche-Benvéniste Claire/ Deulofeu José/ Stefanini Jean/ Van den Eynde Karel 1987 *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris ; SELAF. 240 p.
- Chaudenson R. 1974 *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Paris ; Champion. 2 tomes. 1249 p.
- Martinet A. 1979 *Grammaire fonctionnelle du français*. Crédif/ Didier. 276 p.
- Robillard D de. 1991 "Le concept de particularité lexicale : éléments de réflexion", Communication aux Premières journées scientifiques de l'AUPELF-UREF", Nice, septembre 1991. 30 p. A paraître dans les Actes du colloque.
- Robillard D. de/ Beniamino M./ Bavoux C. 1992 *Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie. Présentation du projet..* Saint-Denis (Réunion) ; Publications de l'Université de la Réunion. 40 p.